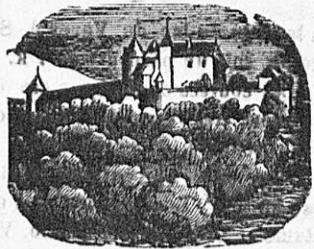




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
 Etranger. 1 an » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5³⁷ 8⁵⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁸ 12¹² 4⁵⁰ 8⁵⁵ 10⁵⁰

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion 15 c ; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 29 août 1911.

La solidarité.

Dans les temps préhistoriques, à l'âge de la pierre, les hommes durent connaître l'ère la plus florissante de la solidarité. Exposés à tous les dangers et à toutes les embûches, voyant la nature elle-même se déclarer leur ennemie, et ne possédant que des moyens rudimentaires de défense, ils connurent sans doute tout le prix de l'union, de la concorde. S'ils parvinrent à vaincre tous les périls, à vivre et à prospérer, c'est grâce à leur esprit de solidarité, qui leur faisait considérer la perte d'un des leurs comme la prélude de la chute de toute la tribu.

Cet esprit-là, né seulement du besoin d'unir les forces contre les dangers communs, ne devait pas survivre à ces périls. Dès qu'une sécurité relative devint le lot des premiers hommes, l'égoïsme reprit immédiatement ses droits. L'on vit alors les hommes, animés des passions les plus mauvaises et les plus violentes, s'entredéchirer et chercher tous les moyens et toutes les occasions d'écraser leur prochain, de s'approprier de ses biens et de l'assujettir à leur domination.

Ce fut le spectacle que nous ont offert tous les peuples de l'antiquité, chez lesquels la raison du plus fort a toujours prévalu le droit.

La vraie solidarité, celle qui est dictée par des sentiments de charité, d'altruisme conscient et sincère, nous a été donnée par Jésus-Christ, le grand libérateur des peuples. Sa charité s'étendait à tous, humbles et puissants, et ses faveurs s'étendaient à tous les déshérités.

Longtemps, ses disciples suivirent fidèlement ses doctrines, ce qui fit leur gloire et leur force, et leur permit de conquérir le monde.

Malheureusement, un appétit démesuré des richesses et des grandeurs, un besoin effréné de luxe et de plaisirs, une soif insatiable de domination, déracinèrent peu à peu du cœur d'un certain nombre l'arbre sacré de la solidarité chrétienne, et l'on connut l'époque néfaste du moyen-âge. Le bon plaisir du seigneur fut longtemps la seule loi connue et appliquée.

Beaucoup de ceux qui auraient dû consacrer leur vie, vouer leur sacerdoce à faire revivre dans les mœurs

de l'époque les doctrines du Maître, furent bien souvent les plus âpres à la curée. L'histoire ne nous enseigne-t-elle pas que, parfois, les serfs d'un abbé ou d'un évêque se prenaient à regretter le joug, pourtant bien dur, du seigneur laïque ?

La solidarité était si bien bannie des cœurs que tous ces hobereaux, tous ces petits tyrans passaient leur vie à se quereller, à se dépouiller mutuellement et finissaient par s'entre-tuer. Malheureusement pour le pauvre peuple asservi et pressuré, la race en paraissait inextinguible. Lorsque l'un tombait, il s'en levait deux autres pour continuer les exactions et les déprédations.

Pour mettre un terme à une situation aussi intolérable, il fallut la formidable explosion de fureur populaire que fut la Révolution française. Ce fut elle qui fit renaitre les divins principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Puisant des forces surhumaines dans la sublime mission qui lui fut donnée, elle renversa les tyrans, abattit ceux qui ne voulurent pas reconnaître la belle doctrine de la solidarité et se dévoua pour donner au monde le Peuple universel. Les immortels principes des droits de l'homme qu'elle répandit par toute la terre changèrent la face des nations. Toutes, lourd fardeau de l'égoïsme, prirent rapidement un essor inespéré vers le progrès, vers la prospérité, vers la liberté.

C'est au nom de la solidarité que les héros de la Révolution ont prodigué à l'Europe tant de bienfaits. Ils n'ont pas calculé ce qu'ils avaient à perdre ou à gagner. « Des hommes, des nations entières souffrent dans l'abjection de la servitude ; accourons à leur secours ! » Tel fut le motif déterminant des guerres de la Révolution.

Eh bien ! c'est ainsi que nous comprenons la solidarité ! C'est dans le malheur, dans le danger ou le chagrin qu'elle doit déployer les inépuisables ressources dont elle dispose. Elle est surtout prévoyante, et n'attend pas qu'on fasse appel à son aide pour porter le secours de son assistance. (A suivre.)

NOUVELLES SUISSES

Manœuvres du 1^{er} corps d'armée.

Les cuisines roulantes.

Pour les manœuvres, des améliorations importantes ont été apportées au service des subsistances : toutes les unités seront munies de cuisines roulantes, permettant la préparation des repas pendant la marche ; le ravitaillement en pain, viande, légumes secs et avoine se fera chaque soir pour le jour suivant, au lieu du matin pour le jour même.

Chaque compagnie de subsistances disposera probablement d'un certain nombre de camions-automobiles pour ces distributions.

La revue de Morat.

Contrairement à ce qui s'est fait jusqu'à maintenant, le défilé des troupes et l'inspection auront lieu avant les manœuvres, ce qui constitue une innovation des plus heureuses pour la troupe. La revue, telle qu'on la faisait jusqu'ici, était une fatigue inutile, après plusieurs journées passées en campagne. La 2^e division sera inspectée à Morat, jeudi 31 août, à 9 heures du matin, par le chef du Département militaire. Le défilé se fera au Grossfeld, à la lisière sud de Meyriez, en face de l'obélisque commémoratif de la victoire de 1476.

L'allègement du soldat.

Les fusiliers de la 1^{re} division n'ont pas appris sans plaisir, écrit la *Revue*, que des mesures ont été prises pour diminuer le poids de leur bagage. M. le colonel Bornand, commandant de la 1^{re} division, estime en effet absolument nécessaire d'alléger la charge du fantassin.

Les effectifs des cours de répétition étant généralement réduits, il a jugé qu'il serait facile de mettre du bagage personnel sur les chars de compagnie, notamment les capotes, pantalons et couvertures.

Les bataillons de la 2^e division étant plus forts que ceux de la 1^{re}, on pourra moins charger les chars de compagnie. Cependant, nous croyons savoir que l'on déchargera aussi nos soldats de la lourde capote. Ce sera toujours un allègement de près de 3 kg.

Mesures contre le choléra. — Le Conseil fédéral a déclaré contaminées du choléra les provinces de Gènes et

de Catane, ainsi que les villes de Livourne et de Salonique.

Il a désigné comme stations frontalières de contrôle chargées des mesures de protection contre le choléra, les villes de Chiasso, Bellinzone et Brigue. Le service de contrôle se fera à Brigue et à Chiasso sur tous les trains venant d'Italie ; à Bellinzone, sur les trains de voyageurs arrivant de Luino.

Congrès des chocolatiers. — Le congrès international des fabricants de cacao et chocolats s'est clos mercredi par une excursion dans l'Oberland bernois.

Le bureau de renseignements de ce congrès vient de publier le texte des définitions adoptées dans les trois séances. Cette liste comprend 7 chapitres avec 15 définitions, concernant la pâte de cacao, le cacao en poudre, le beurre de cacao, les chocolats en pâte et en poudre, le chocolat au lait, la couverture et les aromates.

Voici, par exemple, les trois définitions des chocolats en pâte et en poudre :

« Le chocolat en pâte est un mélange de cacao en pâte et de sucre, avec ou sans addition de beurre de cacao. Quand le chocolat en pâte est réduit en poudre, il prend le nom de chocolat en poudre.

« Suivant les besoins de la fabrication, les chocolats en pâte et en poudre peuvent être constitués de pâte de cacao partiellement débeurrée.

« La proportion de pâte de cacao et de beurre de cacao réunis, que doivent contenir les chocolats en pâte et les chocolats en poudre, ne doit pas être inférieure à 32 p. 100.

Traité avec le Japon. — La commission des douanes du Conseil des Etats a discuté le traité d'établissement et de commerce avec le Japon. Elle a décidé de recommander au Conseil la ratification de cette convention.

Un suicide. — Le *Corriere del Ticino* reçoit de Milan la nouvelle du suicide d'une jeune Suisse de 18 ans, nommée Eva Gachet, née à Genève et venant de Zurich. Elle était descendue jeudi soir à l'hôtel Schweizerhof en compagnie de deux jeunes gens.

Vaud. — Traversée du lac. — C'est le dimanche 3 septembre qu'aura lieu la 1^{re} traversée internationale

à la nage du lac, de Vevey à St-Gingolph, soit un parcours de 7 k. 700.

Les courses de fond sur ces distances sont très rares — et nous sommes les premiers à le regretter, car le Léman offre une surface idéale pour la natation. Les nageurs tels que les Ramelet, Demiéville, Dutrio, Vauruz, Pache, etc., ont fait des essais personnels, couronnés de succès, que nous admirons sincèrement. Nous croyons qu'aucune course de fond n'aura été organisée sur une aussi large échelle, que celle organisée par le Cercle athlétique de Vevey.

C'est presque 8 kilomètres que nos vaillants nageurs auront à couvrir. Ce sera une course où vraiment le meilleur et le plus endurant recevra la palme.

Le départ sera donné à 9 heures très précises du matin, devant le garage du Club de l'Aviron, à Vevey. Les nageurs seront autant que possible convoyés par des bateaux.

L'arrivée aura lieu dans le courant de l'après-midi à St-Gingolph (France) devant l'hôtel de France. Le parcours sera international. Espérons que la participation sera aussi internationale et que les nageurs français et suisses viendront nombreux disputer courtoisement les nombreux et superbes prix alloués à cette épreuve.

L'historique de cette course intéressera certainement nos lecteurs. C'est en 1881 que M. Schindler, fabricant de kirsch à Schwytz, de passage à Vevey pour se rendre au tir fédéral de Fribourg, fit pour la première fois la traversée du lac en 5 h. 35 m. et à raison de 32 brasses à la minute, en moyenne. C'est presque un record, car il y a une trentaine d'années les sports — et spécialement la natation — n'étaient pas autant en honneur qu'ils le sont actuellement. Nous sommes redevables de ces renseignements à l'intrépide nageur qu'est M. Ramelet, de Clarens, âgé de 44 ans.

M. L. Orceyre, à Vevey, donnera toutes les indications utiles sur la course.

Bâle. — L'incident d'Allschwyl. — Le Conseil fédéral a arrêté vendredi le texte de sa note au gouvernement

allemand, relative à l'incident d'Allschwyl.

Il demande au gouvernement allemand de renvoyer le garde Bohrer devant les tribunaux.

Il appuie en même temps la demande d'indemnité formulée par la veuve Schaub.

Enfin il demande que le garde Bohrer soit puni par voie administrative pour avoir violé la frontière.

Berne. — Pour le développement de Berne. — Dans sa séance de vendredi soir, le conseil municipal de Berne a pris en considération une motion déposée par le Dr Buhler, rédacteur, invitant la municipalité à inaugurer une politique foncière dans le sens de l'acquisition de terrains nécessaires en vue du développement de la ville.

— Tué par une pompe. — Jeudi soir, à Berne, un jeune garçon de 8 ans, nommé Otto Hunziker, a été renversé et tué par l'automobile du corps des pompiers.

— Ruade mortelle. — La femme de M. Theubet, cultivateur à Fahy (Jura bernois), a été tuée par une ruade de cheval. Son mari a découvert le cadavre en rentrant, une heure plus tard. Il a failli lui-même être mis à mal par un autre cheval.

Neuchâtel. — Vendredi est décerné à Chaumont sur Neuchâtel, M. Jules Rœthlisberger, directeur des usines de Savigliano, près de Turin, auteur d'un grand nombre de constructions métalliques, entre autres du pont du Kirchenfeld, à Berne.

Argovie — Collision de trains. — La nuit dernière, un train en manœuvre est entré en collision avec plusieurs wagons stationnés en gare d'Aarau. La locomotive a été démolie. Plusieurs wagons ont déraillé. La circulation régulière des trains n'a pas été interrompue.

Valais. — Initiatives généreuses. — A Morgins, une collecte a été faite, parmi les hôtes de la station, en faveur de M. Ed. Marclay, dont le chalet a été incendié; elle a produit la belle somme de 1200 francs.

Une autre collecte a été faite à Val d'Illiez et a produit 365 fr., qui seront remis à M. Ecœur, dont la maison a été également brûlée.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

104

La Fée Printemps.

PAR
JULES MARY.

— M. de Soulaimes n'eût point vu avec plaisir que la nouvelle vous en parvint d'une source étrangère... par les journaux, par exemple...

— Quelle nouvelle, monsieur, quelle nouvelle ?

— Il s'est dit que, quelle qu'eût été votre attitude en ces derniers temps, il devait, en souvenir de l'amour même qui vous avait unis si longtemps, vous faire prévenir par un ami...

— De grâce, monsieur, de quoi s'agit-il donc ?

— Ne le devinez-vous pas, mademoiselle ? En prenant sur vous de rompre cette liaison, vous avez vu devancer les vœux secrets de M. de Soulaimes, à qui l'honneur défendait d'oublier les promesses qu'il vous avait fai-

tes et que vous avez vous-même, fort à propos, délié de ses serments...

Elle commençait à comprendre. Haletante, elle écoutait Gaume, la tête penchée vers lui comme pour boire ses paroles, les deux mains nerveuses, comprimant les battements précipités de son cœur.

— Ça va ! ça va ! murmura l'agent. Et il reprit d'un air détaché, avec un sourire :

— M. de Soulaimes a dû céder à des raisons de famille, à des considérations d'intérêts et à... l'entraînement de son cœur... mademoiselle... et il se marie...

Depuis quelques minutes, elle prévoyait le mot.

Elle attendait ce qu'il allait dire. Elle reçut le coup et chancela, pâle comme une morte.

— Ah ! il se marie !... Déjà ! mon Dieu, déjà !

Et elle s'écroula, brusquement, sans connaissance.

Gaume se précipita vers elle.

— Diable ! diable ! j'ai peut-être été trop loin, moi !...

Et il l'appela doucement.

— Imprudence. — Mme Paccard, de Martigny, a été transportée, grièvement brûlée à l'infirmerie. Elle s'était servi de sa burette de pétrole pour activer le feu.

L'ÉTRANGER

France. — Le vol de la Joconde — Les journaux français et étrangers parlent beaucoup du vol de tableau la Joconde, au musée du Louvre à Paris.

Le vol de la Joconde stupéfie le monde entier. Le Times écrit : « La nouvelle de la disparition de ce chef-d'œuvre de Léonard de Vinci causera une sorte de consternation parmi tous les connaisseurs. L'enlèvement d'une pareille œuvre d'art devrait être impossible dans n'importe quel pays. »

Un pareil fait semble invraisemblable.

« Inadmissible », dit le Petit Journal. « Inexplicable », dit le Petit Parisien. L'Eclair : « Incroyable ». Le Gaulois : « Il faut se le répéter dix fois pour y croire. » L'Action : « Les auteurs de romans policiers eux-mêmes auraient reculé devant l'in vraisemblable d'une telle aventure. » L'Humanité : « Effarant ».

— Le vol est-il l'acte d'un maniaque ou celui d'un mécontent désireux d'attirer sur lui l'attention publique ? Est-ce le fruit d'une vengeance poursuivie contre l'administration du Louvre par une personne qui croirait avoir à s'en plaindre ? La Joconde est-elle seulement cachée ? Ou bien le chef-d'œuvre de Vinci est-il bel et bien volé ? On ne peut encore rien affirmer avec certitude.

Mais quel pourrait être l'intérêt de ce vol ? La Joconde est invendable. Ce tableau, qui est connu du monde entier, ne peut être proposé à personne, et son possesseur aurait la certitude de se voir arrêté à la première démarche qu'il tenterait pour s'en débarrasser. Donc, le vol banal, le vol pour faire argent de l'objet volé, doit être écarté.

Tous les marchands déclarent qu'il est impossible de tirer un parti commercial quelconque du chef-d'œuvre si universellement connu. Aucun amateur, aucun marchand ne l'achètera.

Il lui frappait dans les mains.

— Mademoiselle ! Mademoiselle Marie-Rose !... Voyons, un peu de courage... puisque que tout est fini entre vous... puisque c'est vous qui l'avez voulu...

Elle ne revenait pas à la vie. Elle était si blême et si immobile que l'agent s'en effraya.

— Mais, est-ce que je l'aurais tuée, cette pauvre ?... En voilà une affaire !... Ce n'est pas possible... Mademoiselle Marie !

Il eût bien voulu ne prévenir personne, rester seul avec elle ; mais il allait se résigner à appeler au secours, quand la jeune fille fit un mouvement et ouvrit les yeux.

Il la prit dans ses bras robustes et la porta sur un canapé.

Et il attendit qu'elle fût complètement remise.

Elle ne faisait pas attention à lui. On eût dit, même, qu'elle ne le savait pas là.

Elle se rappelait tout ce qu'elle venait d'entendre, et, tout à coup, elle éclata en sanglots convulsifs, dans une crise de nerfs...

Derrière le canapé, Gaume, souriant, se frottait les mains.

Angleterre. — Le coût d'une grève. — La suppression du trafic sur les chemins de fer anglais à la suite de la grève des cheminots a causé aux compagnies des pertes qu'on évalue à 12 ou 13 millions de livres sterling. Le North Western seul, qui achemine une partie du trafic Londres-Lancashire, aurait subi une perte dépassant 60 millions de francs dans les quatre jours où ses trains ont cessé de circuler. Il faut ajouter à ces sommes celles que la grève a coûtées au commerce et à l'industrie, en raison des avaries aux denrées et du manque de matières premières ou de charbon. On arrive à un demi-milliard de francs, sans compter encore les dépenses de l'administration militaire résultant de l'envoi des soldats sur les points où le désordre a nécessité l'intervention de la troupe.

Amérique. — Un train dans le ravin. — Un message téléphonique de Canandaigua annonce qu'un déraillement s'est produit sur la ligne de Rochester, près d'un pont passant à 18 pieds de hauteur au-dessus du lit desséché d'un petit cours d'eau. Quatre wagons furent projetés dans le ravin et détruits. Parmi les voyageurs se trouvaient de nombreux vétérans de la guerre de Sécession qui revenaient d'une assemblée tenue à Rochester. Le nombre des morts est de 31 ; il y a une vingtaine de blessés.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

A Sainte-Croix (Vaud), une fillette de 3 1/2 ans s'amuse près du foyer, met le feu à ses vêtements et se brûle grièvement.

— Près de Staad (St-Gall), un automobile tombe au bas d'un talus. Un des voyageurs est tué et un autre grièvement blessé.

— On dit que les radicaux tessinois ont concédé trois sièges aux conservateurs pour les élections au Conseil national.

— Dans une fabrique de Rüeti (Zurich), un ouvrier voulut sauter de l'ascenseur ; il se blessa grièvement et succomba tôt après.

— Un ouvrier de la tuilerie Horn, à Romanshorn, qui passait avec un wagonnet sous un ascenseur, a été écrasé sous celui-ci.

— Etranger —

La police de Bruxelles est sur les dents ; elle a constaté l'émission de faux titres pour une somme de deux millions.

— L'express venant de Berlin a tamponné un train de marchandises près de Bucarest ; 17 personnes sont blessées et un serre-frein tué.

— Très bien, très bien, disait-il. C'était ce qu'il attendait, sans doute.

Et il la laissait pleurer, pensant bien que son courage factice s'en allait avec ses larmes et que, dans un instant, elle allait être livrée sans défense.

Penché au-dessus d'elle, il lui dit doucement :

— Vous l'aimez donc toujours ? Les larmes redoublèrent. La crise de sanglots devint effrayante.

Impitoyable, il poursuivait :

— Puisque vous allez vous marier, de votre côté, qu'est-ce que cela peut vous faire ? Raisonnons un peu. C'est une question d'amour-propre et non plus d'amour !... Vous êtes surprise que M. de Soulaimes vous ait oubliée si vite et vous voudriez que, ne l'aimant plus, il vous aimât toujours !

Alors, dans ses larmes, dans ses cris nerveux :

— Mais je l'aime ! je l'aime ! Mon Dieu ! mon Dieu !

— Si vous l'aimiez, pourquoi l'avez-vous quitté ? Pourquoi vous cachez-vous ?... Pourquoi vous mariez-vous ?

Elle répétait, affolée, éperdue :

— Un incendie à Smyrne. Il y a eu détruites. Six pers...

— En rade de « Ankersund » a allemand « Hesser » minutes.

— A Biniew, p l'église s'est effon en blessant une ci

CANTON

Condam

criminel de la S défaut, dans sa nommé Léon française, à un la maison de fo circulation à F 1910, une certa pièces de 5 fr., lippe, au millés s'était fait livrer monnayeur de M vert et condamn français à huit a

GRU

La fusion Kohler. — source autorisée pour parler de l'anonyme des ch à Broc, et la S (Chocolats suisses) viennent d'abou lignes à une ent incessamment à semblées génér ses.

Elevage d de Marsens vien de deux magnif ches-Montagnes, superbes, que cl rer. Espérons q à favoriser l'éle nos contrées. C portante de notr et les prix que l'on peut dé élevage.

Marsens. — du chalet de Ma et un devoir de ment les nomb par leur présenc ont contribuée œuvre philanthr

— Je l'aime ! je

— Singulière fa

— Ah ! monsieu êtes cruel !

Il vint s'asseoir main.

— Vous auriez dérer comme un a ter même un peu c encore vous être franche.

— Hélas ! puisq moi, à quoi bon ?

— Qui sait s'il e

— Ce mariage...

— Il n'en est pas moins.

— Alors vous m

— Oui, mademo

— Dans quel bu

— Parce que je aimiez toujours M. agissiez en tout ce vous étiez, en so amour même.

— Mais pourq ainsi ? En quoi cel

re. — Le coût d'une
pression du trafic sur
fer anglais à la suite
cheminots a causé aux
pertes qu'on évalue à
de livres sterling. Le
seul, qui achemine une
Londres-Lancashire,
perte dépassant 60
dans les quatre jours
cessé de circuler. Il
ces sommes celles que
tées au commerce et à
raison des avaries aux
manque de matières pre-
charbon. On arrive à un
francs, sans compter
nses de l'administration
ant de l'envoi des sol-
ints où le désordre a
ervention de la troupe.
e. — Un train dans le
message téléphonique de
annonce qu'un déraille-
luit sur la ligne de Ro-
un pont passant à 18
ur au-dessus du lit des
t cours d'eau.
ns furent projetés dans
ruits. Parmi les voya-
ient de nombreux vété-
re de Sécession qui re-
assemblée tenue à Ro-
mbre des morts est de
vingtaine de blessés.

NOUVELLES

Suisse —
(Vaud), une fillette de 3 1/2
du foyer, met le feu à ses
rde grièvement.
ad (St-Gall), un automo-
s d'un talus. Un des voya-
n autre grièvement blessé.
les radicaux tessinois ont
es aux conservateurs pour
onseil national.
abrique de Rüeti (Zurich),
t sauter de l'ascenseur; il
ent et succomba tôt après.
de la tuilerie Horn, à Ro-
passait avec un wagonnet
r, a été écrasé sous celui-ci.

tranger —
Bruxelles est sur les dents ;
mission de faux titres pour
eux millions.
nant de Berlin a tamponné
handises près de Bucarest ;
t blessées et un serre-frein

— Je l'aime! je l'aime!
— Singulière façon de le lui prouver...
— Ah! monsieur, monsieur, comme vous
êtes cruel!
Il vint s'asseoir auprès d'elle et lui prit la
main.
— Vous auriez tort de ne pas me consi-
dérer comme un ami... et de ne pas me trai-
ter même un peu comme un père... Je puis
encore vous être utile si vous voulez être
franche.
— Hélas! puisque Laurent est perdu pour
moi, à quoi bon?
— Qui sait s'il est perdu?
— Ce mariage...
— Il n'en est pas question, aujourd'hui du
moins.
— Alors vous m'avez menti?
— Oui, mademoiselle.
— Dans quel but?
— Parce que je me doutais bien que vous
aimiez toujours M. de Soulaimes, que vous
agissiez en tout cela contre votre cœur, que
vous étiez, en somme, victime de votre
amour même.
— Mais pourquoi m'avez-vous torturé
ainsi? En quoi cela peut-il vous servir de

— Un incendie a éclaté à Aidin, près de
Smyrne. Il y a eu plus de huit cents maisons
détruites. Six personnes ont été tuées.
— En rade de Kiel, le vapeur suédois
« Ankersund » a été abordé par le cuirassé
allemand « Hessen »; il a coulé en quelques
minutes.
— A Biniew, près de Posen, le chœur de
l'église s'est effondré, tuant 23 personnes et
en blessant une cinquantaine.

CANTON DE FRIBOURG

Condamnation. — Le tribunal
criminel de la Sarine a condamné par
défaut, dans sa séance de mercredi, un
nommé Léon Morval, de nationalité
française, à une année de réclusion à
la maison de force, pour avoir mis en
circulation à Fribourg, en septembre
1910, une certaine quantité de fausses
pièces de 5 fr., à l'effigie de Louis-Phi-
lippe, au millésime de 1839. Morval
s'était fait livrer ces pièces par un faux-
monnayeur de Marseille, qui fut décou-
vert et condamné par les tribunaux
français à huit ans de réclusion.

GRUYÈRE

**La fusion Cailler-Peter-
Kohler.** — Nous apprenons de
source autorisée, dit la *Revue*, que les
pourparlers de fusion entre la Société
anonyme des chocolats au lait Cailler,
à Broc, et la Société Peter et Kohler
(Chocolats suisses S. A.), à Vevey,
viennent d'aboutir dans leurs grandes
lignes à une entente qui sera soumise
incessamment à la ratification des as-
semblées générales des deux entrepri-
ses.

Elevage du cheval. — L'Asile
de Marsens vient de faire l'acquisition
de deux magnifiques sujets des Fran-
ches-Montagnes. Ce sont deux bêtes
superbes, que chacun se plaît à admi-
rer. Espérons que cet exemple servira
à favoriser l'élevage des chevaux dans
nos contrées. C'est une branche im-
portante de notre économie nationale
et les prix que l'on en tire prouvent
que l'on peut développer utilement cet
élevage.

Marsens. — Le Comité de la fête
du chalet de Marsens se fait un plaisir
et un devoir de remercier chaleureuse-
ment les nombreuses personnes qui,
par leur présence et leur dévouement,
ont contribué à la réussite de son
œuvre philanthropique.

Voici la liste des numéros gagnants
non encore réclamés :
305 232 343 114 337 58 296 193
91 271 265 222 -189 160.

Nos sociétés. — Dimanche der-
nier, la Société italienne de secours
mutuels a fêté magnifiquement l'inau-
guration de son drapeau.

La Philharmonica italienne de Vevey
fonctionnait comme musique de fête
et a régalé la population des meilleurs
morceaux de son répertoire. Un ban-
quet de plus de deux cents couverts a
réuni les sociétaires auxquels s'étaient
 joints les délégués du Conseil commu-
nal de Bulle et des sociétés locales, et
ceux des sociétés de secours mutuels
amies.

On ne peut que féliciter la Colonie
italienne de l'organisation de cette
fête, réussie en tous points, mais sur-
tout de l'objet qui l'a procurée. Bien
qu'attachés par des liens de solide af-
fection à leur patrie d'adoption, les
Italiens n'ont pas pour autant oublié
leur mère-patrie. Ils se sont plus à
doter leur institution de prévoyance
de l'emblème de la patrie absente. Ils
se sont souvenus que le drapeau est
l'emblème de l'ordre, de la discipline
et du devoir.

Partout où se font jour le culte du
devoir et celui de la patrie, on ne
peut qu'applaudir aux efforts et aux
succès de ceux qui cherchent à forti-
fier ces sentiments dans l'âme de leurs
concitoyens.

Le temps qu'il fait. — Bien
qu'insuffisantes pour détremper la terre
asséchée, les dernières pluies n'ont
pas moins calmé les alarmes des agri-
culteurs. Les grands désastres causés
par la sécheresse sont en partie con-
jurés. Les prés et les coteaux se pren-
nent à reverdir et, dans les jardins,
les légumes paraissent reprendre une
vigueur nouvelle.

Le brusque changement de tempé-
rature intervenu dernièrement, a eu
pour effet immédiat l'exode des étran-
gers. Cependant, mieux favorisés que
leurs grands congénères de l'Oberland,
nos hôtels de montagne ont gardé une
grande partie de leurs pensionnaires.

Espérons pour eux que la saison se
montrera clémente et que l'année
sera des plus prospères. Personne n'en
pâtira, loin de là.

A propos du Code civil. —
On nous écrit : Dans tous les journaux,
depuis quelques mois, on lit que le peup-
le de tel ou tel canton est appelé à se
prononcer sur la loi d'introduction du
Code civil suisse. Chez nous, le projet
de loi, qui doit cependant entrer en
vigueur au premier janvier prochain,

savoir que je n'ai plus de volonté, que j'ai
promis de fuir Laurent et que je le fuirai,
malgré tout?..

— Pour le moment, je ne sais si cela me
servira, mademoiselle; mais pour l'avenir,
un avenir prochain, peut-être!..

— J'ai votre serment, monsieur. Jamais
vous ne raconterez à Laurent votre démar-
che d'aujourd'hui?

— Jamais, mademoiselle. Dites-moi donc,
également, sous le sceau du secret, qui vous
a éloigné de M. de Soulaimes?

— Sa mère et son frère.

— Et les raisons qu'ils vous ont données?

Elle expliqua, en pleurant de plus belle à
ce souvenir, ce qui avait été dit entre elle et
la marquise, ce qu'on lui avait fait promet-
tre.

Et quand elle eût fini :

— Vous savez que M. de Soulaimes est
aimé d'une jeune fille très belle et très riche?

— Jenny Bertignoles?

— Oui.

— Eh bien, je vois qu'on le conduit dou-
cement même avec tant d'habileté et de
prudence que je ne sais pas trop, ma foi,
comment il y échappera! (A suivre.)

n'est pas encore voté par le Grand Con-
seil. Espère-t-on, par des tergiversa-
tions et des retards, empêcher le Con-
seil fédéral de bien examiner cette loi
et lui forcer la main?

En tous cas, si comme je le sup-
pose, ce projet doit être soumis au
peuple, il ne pourra pas l'être pour la
date fixée, la prochaine séance du
Grand Conseil devant avoir lieu en
novembre seulement.

Il est beaucoup de questions sur
lesquelles le peuple désirerait bien
être consulté. Nos députés, plus sou-
cieux de plaire à ceux qui leur procu-
rent leurs prébendes que de se préoc-
cuper des besoins du peuple, n'auront
sans doute pas le courage d'affronter
le verdict populaire.

Veillez, etc.
Un abonné curieux

(Réd.) Nous pouvons rassurer notre
correspondant. La loi fribourgeoise
d'introduction du Code civil ne sera
pas soumise au peuple.

Celui-ci est en haut lieu estimé trop
peu éclairé pour juger de l'opportuni-
té de telle ou telle mesure ou de l'ac-
croissement des compétences de cer-
taines personnalités bien en cours.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

Juin 26. — Moret, Alfred-Pierre, fils d'I-
sidore, journalier, de Vuadens, et de Marie-
Louise, née Overney.

Le 28. Castella, Jeanne-Antoinette, fille
d'Alexis, charpentier, de Fribourg et Gruyè-
res, et de Marie-Angèle, née Bréaz.

Le 30. Oberson, Julia-Jeanne-Joséphine,
fille de François, agriculteur de Maules, et
de Léontine, née Meyer.

Juillet 1. — Rouiller, Jeanne Marie, fille
de Louis, menuisier, de Sommentier, et de
Marie-Lucie, née Jenny.

Le 5. Grandjean, Robert-Raymond, fils
de François-Auguste, cocher, de Le Crêt, et
d'Alphonsine-Joséphine, née Rigolet.

7. Zumkeller, Charles-Victor-Marcel, fils
de Joseph, contrôleur aux C. E. G., et de
Jeanne Céline, née Rouvenaz.

Le 24. Vionnet, Jeanne-Cécile, fille de
Florentin, employé aux C. E. G., de Vaul-
ruz, et de Céline, née Sauterel.

Le 27. Brodard, Oscar-Aloys, fils d'Aloys,

aux C. F. F., de Pont-la-Ville et La Roche.
Août 2. — Ruffieux, Emile-Auguste, fils
de Louis, agriculteur, de Charmey, et de
Emma, née Ruffieux.

Le 5. Toffel, Charlotte-Rose-Marie, fille
de Louis, négociant, de Bulle, Pont-la-Ville
et La Roche, et de Mélanie, née Sudan.

— Décès. —

Juillet 5. — Muller, Gottlieb, voiturier,
de Bolligen (Berne), veuf de Marie-Caroline,
née Monney, 63 ans.

Août 3. — Chassot, Henri-Elie, fils d'Ar-
thur, de Massonnens, Orsonnens, Chavan-
nes-sous-Orsonnens, Villarsviriaux, Villar-
lod, Mézières et Fribourg.

AVIS

La rentrée de la Classe infantine
aura lieu le premier septembre.
S'inscrire chez L. Castella,
rue de la Promenade.

Montagnes à louer.

Les montagnes du Gros Leity, rière
Lessoc, sont offertes à louer en mises publi-
ques pour le terme de 3 ou 6 ans.
Les mises auront lieu à l'auberge de Les-
soc, lundi 4 septembre, dès 2 heures.
Les propriétaires.

On offre

à faner et à vendre, la litière des
Planex et Cheval-Brulé.
S'adresser à Alphonse Perrond, gar-
de-forestier, Tour-de-Trême.

A vendre

jeudi, au Cercle catholique, une jeune ju-
ment, garantie sous tous les rapports.

A vendre d'occasion

une scie de bûcheron, une enclume
et marteau à taper les faux, quelques ou-
tils à faner et un fer à bricolets. S'a-
dresser à Oscar Dupasquier, rue de Ve-
vey, Bulle.

Perdu

sur le parcours, depuis le chalet Félissimaz
devant vers la dent de Ruth, dans le haut
de la forêt du Lappé,

un paletot

avec des papiers concernant M. Arnold Alt-
wegg, S. A. C., Berne. Le rendre contre ré-
compense de 10 fr., à l'Hôtel du
Maréchal-Ferrant, à Charmey.

AU LOUVRE, BULLE

Seulement

JEUDI

Jour de la Foire

Blouses p. dames	5.50	4.50	3.50	2.50
Ombrelles sensationnel			3.75	2.75
Chapeaux garnis p. dames, au choix	6.50			4.50
Jupes toile p. dames	9.—	7.—		5.—

Gants, Ceintures, Chaussettes.
Prix sans concurrence.

Ménagères, profitez de ce jour.

Mesdames!

Je débatterai, jeudi le 31, devant la fontaine, 20 douzaines de
beaux bas, à fr. 1.50 les deux paires, et 20 douzaines de chaussettes
en laine à fr. 1.50 les 2 paires; un beau choix de rubans, ainsi que
des corsets depuis fr. 1.95; en outre toujours tabliers, Jupons, peignes,
épingles à chapeaux, guipure et soie, etc.
Tous ces articles seront vendus très bon marché.
Se recommande,
E. DOMON

ALCOOL
MENTHE ET CAMOMILLES
GOLLIEZ

remède de famille par excellence contre les indigestions, maux de ventre, étourdissements, etc. (37 ans de succès.)
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 fr. et 2 fr.
Dépôt général: PHARMACIE GOLLIEZ Morat.

Mises de bétail et de chédail.

Pour cause de décès, on vendra en mises publiques, les 1^{er} et 2 septembre prochains, dès 9 h. du matin, à la ferme de M^{me} de Zurich, à Péroilles, près Fribourg: 40 mères-vaches, 13 génisses, 1 taureau, 2 bœufs, 7 veaux de l'année, 1 âne, plusieurs porcs, 2 chiens de garde, ainsi que tout le chédail de la ferme.
Les mises commenceront par la vente du chédail.



Indispensable pour le service militaire
lampes de poche électriques,
1^{re} qualité,

de fr. 1.80, 2.30, 2.80, 3.20, 4.—, et 5 fr.

La meilleure batterie 80 centimes.

Empoules de 80 centimes et fr. 1.20.

Envois contre remboursement.

G. Henzi, Berthoud

1301

(Cr. de Berne).

Si vous voulez conserver votre santé

buvez du Café de Malt Kneipp-Kathreiner. C'est la boisson la plus saine pour le déjeuner. Le meilleur succédané du café, son meilleur complément.

Laiterie à vendre

au centre de la ville de Fribourg, pour cause de maladie. Beaux bénéfices prouvés. Entrée à volonté. Adresser demandes par écrit sous chiffres M 2137 Z à l'agence Haasenstein et Vogler à Fribourg.

Avis aux campagnards.

Les écuries de l'Hôtel Moderne, Bulle, complètement transformées, sont ouvertes. — Belles installations. Place pour 40 chevaux. Abri pour chars.

Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves: Fr. 65,000,000.—

Nous faisons en tout temps, à des conditions favorables, des

Avances de fonds

sur billets et en compte courant, garanties par cautionnement nantissement de titres ou hypothèque (gardance de dam).

FRIBOURG: Quartier Saint-Pierre.

Agences: Bulle, Romont, Estavayer, Châtel-Saint-Denis, Morat, Domdidier, Villargiroud.

Usine neuve

à vendre de gré à gré, force assurée, atelier de 24 x 7 x 3 m., scierie circulaire, mécanique, boulangerie, etc., près de la gare.

Pour plus de renseignements, s'adresser à **Fraglière, Chavannes-les-Forts.**

POUSSETTES

à bas prix, vu la saison avancée.

Magasin de meubles,
F. RYSER, tapissier, BULLE.

A louer

une mansarde avec 2 chambres et une cuisine. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H1350B.

A la même adresse: à vendre un potager.

Menuiserie - ébénisterie.

Réparations en tous genres.

Le soussigné avise l'honorable public de Bulle et des environs qu'il vient de s'établir à 2 minutes de la gare, rue de la Lécheretaz. Il se recommande pour tous les travaux concernant son état. Il espère, par un travail prompt et soigné, mériter la confiance qu'il sollicite.

#315 **Jules SCHALLER**

Vente de lattes.

Vendredi 1^{er} septembre, la Commune de Gruyères vendra en mises publiques 25 tas de belles lattes préparées dans sa forêt de Bouleyres.

Rendez-vous des miseurs à 8 1/2 heures du matin, à l'ancienne pépinière communale.

L'Administration.

A. FAVEZ, chir.-dentiste
Maison de la pharm. Cuony,
FRIBOURG 874 F
Consult. 9-5 h. Opérations sans douleurs.

ETERNIT



Société Suisse
DES USINES ETERNIT
à Niederurnen (Glaris)

Couverture de toits

et

revêtements de façades.

Sécurité au vent et aux ouragans. — Grande légèreté.

Durée illimitée.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).

Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., 567 Genève.

Entrepôts.

La S. A. de l'Hôtel des Alpes, à Bulle, offre à vendre ou à louer ses vastes entrepôts, avenue du Midi. Caves spacieuses, monte charge, voie industrielle.

Pour conditions et visite des locaux, s'adresser à M. Louis Blanc ou à M. Lucien Despond, à Bulle.

A louer

les écuries et remise occupées par M. Muller, voiturier, en face de l'usine Bochud.

S'adresser à M. Remy-Tinguely.

Joli appartement

3 chambres, cuisine, galetas, terrasse, réduit, eau et lumière électrique, petit jardin, à louer pour le 1^{er} octobre prochain. Eventuellement, on louerait aussi un atelier avec le logement. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H1322 B.

SERRURIERS

A louer au centre de la ville de Bulle atelier de serrurerie avec dépendances: cour, hangars, dépôt, ainsi que logement, magasin et jardin. Ancienne clientèle assurée.

S'adresser à Jérôme Wagner, rue de Vevey, Bulle.

A LOUER

dès le 1^{er} septembre, l'immeuble de M. Jules Gremaud, à La Tour, comprenant 7 pièces, cuisine, buanderie et dépendances, eau et lumière électrique, ainsi qu'un grand local attenant.

S'adresser à l'Office des Poursuites, à Bulle. 1285

Défense.

Ensuite des dégâts commis aux plantations et des commencements d'incendie qui se sont produits à plusieurs reprises, le Conseil communal de Le Pâquier avise le public qu'il interdit complètement la cueillette des fruits sauvages dans sa forêt des Joux.

Le Pâquier, le 21 août 1911.

Par ordre: Le Secrétaire.

A vendre

du bois de carron, ayant servi, mais en bon état, de 4 à 12 m. de long, bon à bâtir, et quelques pièces de chêne, environ 200 m., chez M. G. Bays, magasin des Halles, Bulle. 1275

Persil



Lessive

opérant par elle-même rend le linge blanc comme neige, sans froter ni broser, et moyennant une seule cuisson d'un 1/2 d'heure à une 1/2 heure. Point n'est besoin d'ajouter du savon ni de poudre à lessive; par suite, emploi très économique; garanti sans effets nuisibles.

Ne se vend qu'en paquets d'origine.

Dépôt général:
Albert Blum & Co., Bâle.

HENKEL & Co.,
seuls fabricants, ainsi que de la

Soude à blanchir Henco

Domaine à vendre.

A vendre de suite, à Bulle, un beau domaine de 16 poses environ, en un seul mas, terrain de première qualité; à la même adresse, à vendre une belle truie portante de 8 semaines.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H1315B. 1279



Levain en poudre
Sucre vanillin
Poudre à pouding

du Dr. Oetker

à 15 cts le paquet

Jolis livres de recettes gratis
Albert Blum & Co., Bâle

Appartement

de 2 pièces et dépendance, exposé au soleil est à louer chez M^{me} Gamba, au Tirage.

A vendre

de gré à gré: 1 calèche, 2 petits chars, chars à pont, traîneaux, luges, colliers de voiturage et de charrois, couvertures et bâches de cheval, ainsi qu'un concasseur d'avoine, le tout en bon état.

S'adresser à l'hoirie G. Muller, voiturier, Bulle.

Le matériel non vendu sera exposé en mises publiques, le jeudi 31 août, devant l'Hôtel du Cheval-Blanc.

Jeune homme

sérieux est demandé comme portier d'hôtel.

S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, Bulle, sous 1337B. 1299

On demande une

personne de confiance

pour tenir un petit ménage à la campagne. Entrée à volonté. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous 1342B. 1302

A louer

deux logements chez Jean Vallélian, rue de Vevey, Bulle.

ON CHERCHE

quelques fournisseurs d'airelles (myrtilles) et de mûres de ronces. S'adresser à Frau MEYER, Beerermarkt, Zurich. 1304

A louer

entre Bulle et La Tour, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser au bureau du journal.

Gentiane.

On demande à acheter 2 à 300 kilos de racines fraîches. Indiquer le prix rendues en gare de Lausanne. BLANC-DECOMBAZ, vers chez les Blanc, sur Lausanne.

La Mode Favorite

Album international de plus de 500 modèles élégants pour dames. Prix fr. 1.—.

PATRONS « FAVORITE »
S'adresser à la maison Erlanger frères, Lucerne.